L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 25 SEPTEMBRE.

FEUILLETON

LES NAUFRAGÉS DE L'AMOUR.

Par André THOMAS.

CHAPITRE V—(Suite)
Jacques Herzey.

Il répondit donc :

—J'avais bien deviné que votre avenir avait été brisé par quelque catastrophe de ce genre, mon brave ami. Tout ce que vous venez de me raconter est très honorable pour vous. Ainsi, le caprice d'une ébontée peut perdre à jamais la carrière d'un honnête homme! Je comprends ce que vous avez dû souffrir. Je m'explique l'amertume avec laquelle vous avez [illegible] Paris; mais ne vous laissez pas tomber dans la misanthropie. Maintenant que je sais vos malheurs, je voudrais y remédier. Vous n'êtes pas à votre place ici dans cette situation de bibliothécaire, non que cette occupation ne puisse être celle de gens fort bien doués, mais elle ne vous mènera à rien. Il me semble avoir entendu dire que vous aviez du goût pour les opérations agricoles et que vous vous intéressiez à tous les systèmes qui s'expérimentent sur les domaines de mon gendre?

—Si vous aimez réellement l'agriculture, je pourrais vous confier une ferme. Il faut que j'en achète une prochainement, pour utiliser mes nouvelles économies. Vous l'exploiteriez avec trois ou quatre bons paysans. Votre excellente mère serait auprès de vous. Quand vous rentreriez le soir à la maison, vous la trouveriez en train de tricoter des bas. Il ne vous manquerait plus qu'une femme et deux ou trois mioches. Nous commencerions par vous marier d'abord. Voyons: ce genre d'existence vous sourit-il?

—Mon Dieu! monsieur Trapinel, que vous êtes bon! Oh oui! j'aimerais cette indépendance.

—Vous y aviez peut-être déjà songé?

—Comme on songe à l'impossible.

—Mais rien n'est plus praticable. Etes-vous seulement décidé? Vous sentez-vous un peu fait pour la vie des champs?

—Oui, dans de certaines conditions. Cependant il me serait difficile de limiter mes ambitions à une prospérité par trop matérielle. N'avoir pour but que des récoltes abondantes, l'amélioration d'une terre et la reproduction de certaines espèces d'animaux me paraîtrait le pire des conditions. Aux satisfactions des appétits, il faudrait nécessairement que je puisse joindre quelques jouissances plus délicates. Je me marierais, comme vous dites, mais avec une personne intelligente d'abord, possédant de l'instruction et ayant à peu près ma manière de voir. Ma femme serait la poésie d'un paysage dont je serais la prose.

—Dieu me garde de vous offrir une virago stupide, fût-elle riche comme la Normandie toute entière! Mais vous avez peut-être déjà personnifié votre idéal!

—Je l'ai vaguement entrevu, je ne puis dire que cela.

—Et si je n'étais pas trop indiscret?.... pourrais-je savoir?......

—Pourquoi non? Il vient au château depuis quelque temps, pour donner des leçons, une institutrice de Cézy. Je ne suis pas porté vers elle par une passion folle, mais quelque chose me dit au fond du cœur que si j'unissais ma vie à la sienne, nous serions heureux, parfaitement heureux.

—J'ai déjà entendu parler avantageusement de cette personne, dit Trapinel un peu gêné par les confidences toutes récentes de Maupertuis. C'est donc un modèle de grâces?

—Et de vertu! Il [illegible]

—[illegible] Et [illegible] produite [illegible]

—N[illegible] je ne [illegible] même pas la [illegible] savoir.

—Et pourquoi tant de réserve dès que vous [illegible]?

—Je n'ai que des aspirations, monsieur Trapinel, je ne sais pas avoir des projets. Sans doute que je ne suis pas complètement guéri de l'ancienne blessure faite à mon cœur. Il me semble que je n'ai pas encore reconquis ma liberté morale.

—Comment reconnaîtrez-vous jamais que la cure est achevée?

—Je me croirai guéri le jour où j'oserai aimer et me faire aimer.

—Eh bien, mon brave enfant, le jour où vous me direz: "Je suis en [illegible]" je m'engagerai pas moi-même à répondre de vous. Cela signifie que quand vous voudrez vous aurez une ferme et une famille.

Trapinel eut été fort embarrassé si Jacques Herzey l'eût prié d'intervenir personnellement pour tâcher de faire pencher de son côté des probabilités heureuses. Maupertuis ne s'était-il pas inscrit le premier sur la liste des prétendants?

"Certes, pensa le bon vieillard, Mlle Bernear ne peut manquer d'être bientôt mariée! Je ne rencontre personne qui soit indifférent à ses charmes."

Quelques heures plus tard, la grande cour du château retentissait d'un vacarme qui ne tarda pas à monter jusqu'au modeste réduit où se trouvait Trapinel. Les trompes sonnaient, la meute entière donnait de la gorge avec un formidable ensemble; on procédait à la curée froide, à la lueur des torches, car l'obscurité régnait déjà.

D'après la volonté d'Emmeline, cette dernière phase du divertissement avait lieu d'ordinaire ainsi le soir, dans la cour, en présence de tout ce que la bourgeoisie des environs pouvait offrir de mieux choisi. La bête, sur quelque point qu'elle eût été portée bas (c'était parfois à six lieues du château), se chargeait sur une sorte de fourgon, les chasseurs rentraient au trot ramolli de leurs chevaux éreintés, et bientôt la cour du château prenait une animation toute seigneuriale qui flattait infiniment Mme de Granie.

C'était Gontran qui avait établi les anciennes chasses de la maison. Sans être un veneur passionné, il aimait la chasse, surtout à courre. C'était son unique prodigalité. En y consacrant ses soins de manière à en faire une petite magnificence publique pour Cézy et cinq ou six communes des alentours, il croyait payer le tribut de splendeur dont, selon lui, toute grosse fortune était redevable.

Son droit de chasse ou de suite s'étendait à des distances considérables. Dans les gaulis, fûtaies ou fourrés rachetés par Mathurin Trapinel, il y avait toujours eu des bêtes noires; mais Gontran, voulant avoir l'occasion d'entendre parfois la *Royale*, cette sonnerie majestueuse qui annonce le lancer d'un dix-cors, les avait fait repeupler de grand fauve. Son équipage était sur un fort bon pied: trente-deux chiens couplés, tous issus des célèbres chiens de lord Feversham et du duc de Portland, animaux admirablement musclés, au superbe manteau blanc tacheté de feu, et huit limiers vendéens d'aspect terrible. La première fois qu'Emmeline vit cet équipage et tout le personnel que nécessitait son entretien, elle en fut effrayée; mais Gontran tint bon. Il la pria de se commander une amazone, et il se fit faire pour lui-même un costume de chasse anglais: habit rouge, gilet blanc, culottes blanches et bottes à revers. Pour coiffure au lieu du gênant chapeau noir, il adopta la bombe en velours.

Les timidités bourgeoises d'Emmeline cédèrent devant le bonheur de briller. Un beau matin, comme le cor retentissait dans les alentours du château, Gontran vint la prier de revêtir son amazone et de monter à cheval. Il était en habit rouge. Huit ou dix jeunes gens des meilleures familles et cinq ou six gros propriétaires des environs se trouvaient rangés dans la cour, quelques-uns en costume; les chiens donnaient déjà de la voix; il y avait deux ou trois cents curieux des villages voisins aux portes du château. Emmeline, séduite par les joies de cette ostentation, s'y adonna avec ivresse. Charitablement elle exigea que la curée devînt un spectacle pour tous les habitants du pays, et sa vanité fit entendre parfaitement raison à ses instincts roturiers.

En ce moment, les chiens, couverts de boue et de sueur, quelques-uns ensanglantés, étaient tenus à la botte par les valets le fouet à la main; les piqueurs sonnaient à tue-tête.

Trapinel se penchait par-dessus l'entablement pour jouir de ce spectacle en vrai philosophe. Chiens et hommes lui semblaient avoir été féroces à l'égard de ce malheureux cerf. Mais enfin sa fille paraissait heureuse de la considération que ces exploits cynégétiques rapportaient à la maison de Granie. C'était un motif suffisant pour qu'il les approuvât.

La curée n'offre guère d'intérêt qu'au moment où, aux éclats vibrants des fanfares, les chiens de hardes tous ensemble, après deux ou trois haltes forcées, se précipitent dans un pêle-mêle forcené sur la bête reconquise. L'instant d'après, il n'en reste plus aucune trace, et l'agitation, quoique extrême encore, a changé de caractère.

Aussi les simples curieux s'étaient bientôt éclipsés et parmi eux les dames ou demoiselles du voisinage qu'on n'avait pas invitées à rester, celles-ci approvisionnées de malice pour un mois au moins, aux dépens de l'amazone d'Emmeline, de l'habit rouge de Gontran et de la mine de chacun. Une autre catégorie plus favorisée, attendant qu'on sonnât le dîner, garnissait encore le balcon et le perron, se croyant par politesse obligée de s'intéresser à la dernière gambade du dernier des chiens.

Dans ce groupe on remarquait, radieuse de simplicité, Mlle Bernieur en pauvre robe de mérinos noir, Marthe et Marie ayant, par leur assiduité au travail, mérité une récompense de l'aveu même de leur mère, avaient obtenu que leur maîtresse d'études fût invitée au dîner de chasse. C'était justement un jeudi. L'institutrice put accepter, ce qu'elle ne fit cependant que pour céder aux prières touchantes des deux enfants. Les aboiements des limiers et tout ce tumulte sanguinaire de la chasse avaient causé un tremblement nerveux à [illegible]. Elles ne pouvaient se consoler à la pensée qu'on avait massacré cette innocente bête dont elles avaient aperçu les formes sveltes et surtout la tête si élégante.

Leur père l'avait achevée d'un coup de dague, disait-on, et leur propre mère s'était mêlée à ce drame affreux: cette dernière particularité n'était pas celle qui les affligeait le moins. Aussi se serraient-elles contre Adrienne.

Tout à coup les aboiements redoublèrent, la fureur de la meute se ranima: on eût dit qu'on venait de lui jeter une nouvelle proie. A dessein deux tous les chiens à la fois se précipitèrent vers un infortuné quadrupède qui s'était acculé contre une porte fermée et qui long-temps tint tête avec la résignation sinon le courage d'un martyr: c'était Talma! Ahuri par le vacarme, il s'était échappé de l'asile où se trouvait encore son maître et il avait eu la fâcheuse audace de s'aventurer parmi ses massacreurs de profession.

Les valets ne le connaissaient pas; peu leur importait qu'il fût étranglé; ils le croyaient donc bel et bien à sa dernière heure, lorsque son regard perdu rencontra celui de Trapinel. Alors, celui-ci reconnut la cause de ces nouveaux hurlements.

—Attendez-moi! s'écria-t-il en s'élançant comme la foudre et oubliant subitement toutes ses résolutions d'incognito.

Dans l'escalier il trouva une forte barre de chêne qu'on avait laissée là par hasard, il s'en empara. Il arriva au moment où, après un temps d'arrêt évidemment employé à une courte délibération, la féroce compagnie s'élançait sur l'intrus, condamné à mort uniquement pour un fait de curiosité.

Personne, à l'exception des piqueurs, qui s'en moquaient, et des deux enfants terrifiés, n'avait remarqué la triste entrée en scène du malheureux Talma. Quelques invités crurent au passage d'un matou. Mais en voyant apparaître ce vieillard effaré, sa barre plusieurs fois déjà levée et rabaissée sur le dos de la meute, chacun devint attentif.

—Grand-papa!

—Mon père!

Ces exclamations arrachées de poitrines fort émues, contribuèrent à l'empressement avec lequel les valets de chiens distribuèrent une grêle de coups de fouet qui eut bientôt ramené la soumission sinon le calme dans ces têtes à dents terribles.

—Viens, mon pauvre Talma, n'aie aucune peur. Est-ce qu'ils t'ont mordu les brigands?...

Et Trapinel, exclusivement préoccupé par le danger que venait de courir son humble compagnon, le palpait au cou et aux oreilles sans s'inquiéter de la fange qu'il mettait à ses mains et à sa redingote des grandes occasions.

Gontran accourut, l'un des premiers auprès de son beau-père.

—Quoi! c'est vous! quoi, c'est votre chien! Ne vous donnez donc pas tant de peine, on va soigner votre bête. Elle n'a rien, n'est-ce pas?

—Je suis descendu à temps, imprudent Talma!

Celui-ci, dans son émoi, témoignait si modérément sa reconnaissance, qu'on l'eût cru de la race humaine.

Trapinel se vit entouré d'un groupe nombreux; sa fille, rendons-lui cette justice, s'enorgueillissait toujours de lui. Elle l'embrassa fort tendrement, et la position dans laquelle il tenait ses mains souillées ne parvint point à rendre ridicule cet affectueux épanchement. Après, ce fut au tour de Marthe et de Marie. Il avait beau demander qu'on le laissât s'esquiver, il dut écouter les gracieux compliments de ses petites-filles.

Enfin, ce premier feu essuyé, Gontran et Emmeline devinant que les pattes de la meute avaient souillé les mains et les vêtements de Trapinel, l'entraînèrent presque de force jusqu'au premier étage, dans un cabinet de toilette. Là, malgré ses protestations, autant par les soins de son gendre que par l'adroite complicité d'un valet de chambre, il se trouva bientôt vêtu des pieds à la tête dans de superbes habits appartenant à Gontran.

Il était à peu près de même taille que son gendre. On lui infligea jusqu'au supplice des souliers vernis, de la cravate blanche et du col empesé. Emmeline fut son coiffeur, Marthe son gantier et Marie son parfumeur. Il sortit de leurs mains méconnaissable pour lui-même. Dès qu'il s'aperçut dans les glaces, il se prit pour un autre. Il est vrai qu'il ressemblait à un personnage du plus grand monde tout bonnement; sa raideur devenait de la dignité et son embarras pouvait passer pour un oubli de soi-même plein de distinction. On le força à faire en cette radieuse métamorphose son entrée dans les salons. Il y reçut l'accueil qu'on eût fait à un prince; la plupart des invités le connaissaient et l'estimaient fort.

Marthe et Marie lui présentèrent Mlle Bernear en lui disant qui elle était. Il l'examina attentivement avec une grande bienveillance. Et, l'instant d'après, prenant Gontran à part.

—Est-ce que cette jeune personne est dans l'intention de se marier? demanda-t-il.

—Je l'ignore, répondit celui-ci étonné et très ému.

—C'est que, dit-il, je lui connais plusieurs prétendants.

—Ah! fit Gontran, ne vous hâtez pas trop de nous l'enlever.

Et cette fois, M. de Granie, sentant des griffes pénétrer dans son cœur, comprit qu'une passion d'un genre tout nouveau pour lui avait pris possession de sa vie.

Mathurin Trapinel venait de surprendre la pâleur subite de Gontran, il ne put s'empêcher d'en concevoir une vive inquiétude.

A continuer.

BISCUITS! BISCUITS!

LE soussigné ayant ajouté à leur boulangerie une machine à biscuits annoncent à leur clientèle et au commerce en général, qu'ils sont prêts à recevoir des commandes et à les remplir promptement. On trouvera constamment à leur établissement:
BISCUIT FRANÇAIS, BISCUIT SODA, do Pilote, do à la crême, do au beurre, ronds et carrés, do Boston, Pic nic.
C. MARCHAL, 129 rue Dryades.
15sept—3m

CIGARES DE LA HAVANE.
Tabac de la Havane.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a à vendre AUX PRIX LES PLUS REDUITS, en magasin et à la Douane, arrivés par le schooner Morris, 175 000 cigares de la Havane de toutes les grosseurs et de toutes les marques.
40 balles tabac en feuilles de la Havane,
1 caisse papier à cigarettes.
16 sept—1m J. GUMA, No 61, rue Commune.

SALON DE SAM,
161...... Rue St Charles 161

CET établissement, qui a été fermé pendant quelque temps pour cause de réparation, vient d'être ouvert. L'ancien propriétaire en a repris la direction; il espère avoir l'appui de ses anciennes clientèle.
14 sept—1m

LA société qui avait été établie entre les sieurs A. STURZENEGGER & CH. G. TEICHERT, sous le nom d'A. STURZENEGGER & Co, a été dissoute par le décès de M. C. G. Teichert, et le sieur A. Sturzenegger a été chargé de sa liquidation.
Nlle Orléans, 22 septembre 1865.
Widow C. G. TEICHERT.
A. STURZENEGGER.
23sep—1m 64, rue de la Douane.

SEL. SEL. SEL.

CINQ MILLE CINQ CENTS sacs gros sel de Liverpool.
2200 sacs sel fin de Liverpool à des prix réduits—En débarquement du navire Elie. Le sel fin est le premier qui a été reçu à la Nouvelle Orléans directement, depuis trois ans.
A vendre, en lots au gré des acheteurs, par JACKSON & MANSON,
21sept—5 au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas

PLANT DE CANNES.

QUARANTE arpents d'excellent PLANT DE CANNES, sur une habitation située à huit milles au-dessous de Plaquemines, paroisse Iberville, rive gauche. Pour les détails, s'adresser à
H. VON PHUL & CO,
2sept—6 Rue des Magasins, No 35, Nlle Orléans

VIN DE CETTE ET DE MARSEILLE.

CINQUANTE barriques vins de Cette et du Bandol, en magasin et à vendre par
OSCAR BERCIER & CO,
23sept—3 42 et 44, Vieille Levée.

AVIS—AVIS.

NOUS avons ce jour transporté nos bureaux et magasins du No 80 Vieille Levée au No 63 même rue, entre Conti et Bienville.
10 sept—15 BLANCHIN & GIRAUD.

EN DEBARQUEMENT
DU TAMAULIPAS, DE MARSEILLE,

200 barriques vin rouge, Bergasse,
200 barriques do Cette,
50 quarts Madère,
50 quarts Porto,
200 paniers huile Plagniol, véritable,
200 paniers do do ½ bouteille,
400 caisses raisins muscat,
100 caisses eau fleurs d'orangers,
A vendre et à livrer par BLANCHIN & GIRAUD,
10 sept—15 63 Vieille Levée.

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qui ont été et à tout ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le monde commercial comprend seulement qu'un nom de fontaine en fait les [illegible] dont les [illegible] pour faire accepter un article ordinaire. On ne regarde plus le brillant flacon, mais le contenu. Reconnaissant du patronage qui m'a été accordé, je tâcherai de justifier de plus en plus. Les ordres seront remplis promptement en dépôt principal.
14sept 63, rue Commune.

MARGARET HAUGHERY.
—Successeur de F. D'AQUIN & Co—
Boulangère, rue de la Nlle. Orléans, No 76, entre les rues Poydras et Lafayette, Nlle Orléans.

PAINS ET BISCUITS—Elle a constamment un grand assortiment de pains, biscuits, biscuits à la crême, biscuits soda, biscuits au beurre, biscuits de Boston, biscuits à l'eau, biscuits pilote, biscuit de marine, biscuits à vin, biscuits français, biscuits doux, biscuits pique-nique, &c., biscuits cracknel, gâteaux au gingembre—le tout fait à la machine, et à vendre aux plus bas prix du marché. 13sept—1m

A VENDRE,

UNE magnifique VITRIERE avec glace française, une TENTE neuve, INSTALLATION DE GAZ, un COMPTOIR.
S'adresser au restaurant de JOHNS, Rue Carondelet, No 8, N. O.
16sept—1m

LES Drs. BEARD et CHOPPIN,
Se sont associés pour la pratique de la MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE.
Le Dr. Beard s'occupera, comme par le passé, des Maladies des Yeux et des Oreilles. Le Dr. Choppin s'occupera de l'exercice de la Médecine et spécialement de tous les cas de Chirurgie.
Leur cabinet est au No 1 de la rue Carondelet. Heures de consultation, de 11 heures à 3 heures. 1sep—3m

Manufacture de chapeaux de la Louisiane.
R. P. DUNN & Co,
MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS.
Rue de la Commune, No 36.

Un grand assortiment général de chapeaux de fourrures et de laine,
Pour hommes, jeunes garçons et enfants,
Constamment en magasin et à vendre à bon prix. Au fond des chapeaux pour commande. Les commandes sont promptement remplies.
5sept—3m

MOBILE.
LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.
Retour à bonne position.
Pour Mobile, partant mardi 26 Sept

à l'arrivée du convoi de cinq heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le bon bateau FRANCES neuf, en fer et à haute pression, commandé par J. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
I. C. HARRIS, No 120, rue Gravier.
On ne recevra pas de fret après 3 heures 1/2.

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Everidge, ordinaire Graham, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et s'arrêtera aux villes des bords du Golfe. Il partira de la Nouvelle Orléans, jusqu'à nouvel ordre à l'arrivée du convoi de 4 heures du soir, de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain. Aucun bateau de Lac ne surpasse le "Magnolia" sous le rapport de la vitesse, de la sûreté et des emménagements. "Magnolia" se relie, à Mobile, à deux bateaux de 1re classe sur la rivière Alabama, partant pour Selma, Montgomery et tous les débarcadères intermédiaires. On donne des connaissements pour tout le voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JNO. A. STEVENSON, agent
22sept Front Levée, No 7.

Ligne directe pour la France.

Service des Paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les premiers splendides batiments de cette ligne favorite seront continuent sont les suivants:
WASHINGTON........3204 tonneaux......900 chevaux
LAFAYETTE............3204 " ....900 "
EUROPE...................3204 " ....900 "
NAPOLEON III........presque terminé...1100 "
ST-LAURENT..........en construction, grande force.
FERRIERE.............. do do
VILLE DE PARIS....... do do

Départs de New York.
EUROPE........................vendredi 15 septembre.
LAFAYETTE ou WASHINGTON, vendredi 13 octobr
Prix du passage en or.
Première classe, $135. — Seconde classe, $80.
Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus ici de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.
Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.
Soins médicaux gratuits
Pour plus de détails, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
7, Broadway, New York
A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel).
Au Havre—chez William Iselin & Cie. 8 fev—

A VENDRE.

Un petit bateau à roues pour les côtes, en bon état. S'adresser à R. L. ROBERTSON Jr, rue du Camp, No 16, ou à ROMAN & OLIVIER, No 27 Levée. 22 sept—6

POUR SISAL ET CAMPECHE—La belle goëlette anglaise, fine voilière, VILLAGE BELLE, capt. Ord. Schober ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu de jours pour les ports ci-dessus.
Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC, 20 rue Natchez,
21sep— entre Magazine et Tchoupitoulas.

POUR TAMPICO—La belle goëlette anglaise, fine voilière, BRAZOS, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu.
Pour fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC, 20 rue Natchez,
21sep— entre Magazine et Tchoupitoulas.

POUR LE HAVRE — La barque clipper SHARPSBURG, de première classe, capitaine H. Jean Staples, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et à bord partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (beaux emménagements, chambres) s'adresser à
GEO. W. HYNSON & Co,
16 sept Rue du Camp No 72.

Ligne régulière.

POUR LA HAVANE—Départ sous peu—La goëlette clipper anglaise MORRIS, bien connue et de 1re classe, capitaine F. N. Frouty, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (beaux emménagements) s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux viandes, ou au No 22 de la rue Vieille Levée.
4sept—

POUR MATAMOROS—La goëlette clipper NEPTUNE, de 1re classe, capitaine José Ribes, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage—bons emménagements—s'adresser à
14 sept— PUIG FRERES, No 18, rue Douane.

BUREAU DU BOARD DES ASSUREURS
Nlle-Orléans, 25 août 1865.

LES Compagnies d'Assurance composant ce Bureau donnent avis que le COTON sur les CHEMINS DE FER, ne SERA PAS COUVERT par les assurances qu'elles auront émises, à moins que ce coton ne soit placé dans des CHARS fermés ou ne soit pleinement protégé par des PRELATS.
Par ordre du Bureau. JAMES H. WHEELER,
26aout—1m Secrétaire.

JAMES M. URQUHART
Courtier de coton et de sucre
ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
33..............Front Levée.............. 33
18aout—6m entre Douane et Bienville.

S. WHITED, D. C. MARTIN.
F. S. GIBBS, LEE CRANDALL.
S. WHITED & CO.,
FACTEURS DE COTON
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
Pour la vente de produits du Sud et de l'Ouest, pour l'achat de toute espèce de marchandises pour les marchands et les planteurs. Ils font des avances libérales sur consignations. Les ordres sont promptement remplis.
Rue Fulton No 9,
12 sep—au 1er janv Nouvelle Orléans, Lou.

SCOTT, CAGE & Co.
(J. S. SCOTT, D. S. CAGE, C. H. TANEY, Jr, Y. T. EGGLESTON.)
Courtiers de coton et Négociants-Commissionnaires,
9..........Rue de l'Union..........9
9sep—1m

Moses Greenwood......Moses Greenwood, Jr
MOSES GREENWOOD & FILS
COURTIERS DE COTON
—ET—
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES.
23..................Rue Carondelet..................23
1sept—1m

R. YEATMAN,
FACTEUR DE COTON
—ET—
Marchand Commissionnaire,
Rue Carondelet No 71, Nlle-Orléans,
Se charge, comme par le passé, de l'achat de tabac en feuilles, spécialement pour l'étranger. 17sept—1m

F. DOLHONDE & Co.,
FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Rue Natchez, No 37, entre les rues Camp et Magasins, NLLE ORLEANS, LOU.
Références: Cobb Martin & Co., New-York; Martin & Co., Louisville, K.; S. H. Kennedy & Co., Nouvelle-Orléans, Lou.; River Battle & Co. Mobile, Ala.; Josiah Morris, banquier, Montgomery, Ala.; Chas. Dufield & Co., Chicago, Ill. 22juillet—3 m

PAYNE, HUNTINGTON & Co.,
FACTEURS DE COTON
ET
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
Ont repris les affaires à leur ancien bureau.
6 août—3 m rue de l'Union No 51.

BOTLIN & CO. Facteurs de coton
ET
Marchands Commissionnaires,
Rue Gravier, No 193,
5 août—3m Nouvelle Orléans.

F. F. EDEY, WM. M. PINCKARD Jr,
Nlle Orléans. Nlle Orléans.
EDEY & PINCKARD,
Facteurs de coton et marchands-commissionnaires,
183.........Rue de la Commune.........183
NOUVELLE-ORLEANS.
Représentants....A. H. Edey & Co, Galveston, Texas.
3sept—1m Hoffman & Co. New York.

D. BOULIGNY,
[Autrefois BELL & BOULIGNY]
Facteur de sucre et de coton,
ET
Marchand Commissionnaire,
Au coin des rues Commune et Baronne,
5août—3m Nouvelle Orléans.

PILCHER & BARROW,
(Successeurs de PILCHER & GOODRICH et M. PILCHER & Co),
Facteurs de coton et de sucre, et MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No 36 Factors' Row, rue Perdido—Nouvelle Orléans.
Les affaires sont dirigées par M. PILCHER.
1août—3m

BOWER, GARNER & HARRISON,
Facteurs de Coton et de Sucre
ET
Marchands Commissionnaires,
Rue Carondelet, No 56, Nouvelle-Orléans,
Ils font des avances libérales sur les consignations.
12août—3m

James M. Brooks............Hugh MacDonal
BROOKS & MACDONALD,
COURTIERS DE COTON ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
190..........Rue Gravier..........190
Références—Mullins, Value & Co, Nlle Orléans; J. W. Burbridge & Co, do; Chouteau, Harrison & Vallé St. Louis; Bartholl & Thompson, [illegible]
Avances libérales d'argent sur consignations.
2août—3m

GUSTAVE A. BREAUX,
AVOCAT,
A repris l'exercice de sa profession et se trouve au bureau de ROBERT MOTT, No 30 rue du Camp.
11 août—3m

Kennard & Luzenberg.
JOHN H. KENNARD..........C. H. LUZENBERG
AVOCATS,
Rue du Camp, No 30,
5août—3m Nlle-Orléans.

P. A. ROY,
AVOCAT,
A repris l'exercice de sa profession.
Résidence: Paroisse de la Pointe Coupée.
30 juin—3m

T. J. & W. H. COOLEY,
AVOCATS,
Rue St.-Charles No 36 au Premier, chambre No 4.
19avril—6m

CHARBON DE PITTSBURG
ET
BRIQUES A FEU DE LIVERPOOL,
A vendre par P. V. BERNARD
No 38, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville
1erSept—1m

Salon de Fred. Gruber.
Au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre.

LE soussigné ayant acheté le vieil établissement connu avantageusement sous le nom de JOHN MCDONALD, au coin de la rue Commune et Passage du Théâtre, sollicite respectueusement l'appui du public.
On trouvera toujours dans l'établissement les liqueurs des meilleures qualités.
1sept—1m J. F. GRUBER.

OPELOUSAS & ATTAKAPAS.

POUR LES OPELOUSAS—Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir, régulièrement—Pour les Opelousas, Washington, Fort Barré, Bayou Sara et les débarcadères du Bayou Rouge, et pour les débarcadères intermédiaires du Bayou Courtableau et de la rivière Atchafalaya. Le bateau à vapeur IBERIA, [illegible] capitaine O. Hinckley, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. MONTAGNE Jr, rue St Louis, No 31.

STEAMER INGOMAR—Départ Mardi 26. POUR LES ATTAKAPAS—Départ MARDI, 26 du courant, à 10 heures du matin positivement—Le bateau à vapeur INGOMAR, capitaine [illegible], partira pour [illegible] Franklin, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, St-Martinville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à B. MONTAGNE Jr, No 31 rue St. Louis

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Pour les Opelousas, Washington, Fort Barry et tous les ports intermédiaires, sur le Bayou Courtableau et la rivière Atchafalaya. Le bon bateau à vapeur PAULINE, capitaine Jacob Worley, commis Jos. Gallagy, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
22août J. G. ARNOLD, Agt. pour les armateurs

BAYOU LAFOURCHE.

Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M. et tous les SAMEDIS à 10 heures A. M.—Le bateau de Bayou Lafourche—deux fois la semaine pour Thibodeaux, Napoleonville, Plaquemine, Donaldsonville, et toutes les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche et la côte—L'élégant, le léger et le rapide bateau TRENT, W. W. Wood, capitaine, S. S. Streck, commis, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.—Le TRENT prend du fret pour tous les débarcadères de la côte. 25août

BAYOU SARAH.

POUR BAYOU SARA—Paquebot régulier du Bayou Sara—Deux fois par semaine—Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les points intermédiaires—le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine V. S. Bernard, commis A. M. Dupuy, partira de la Nouvelle Orléans, tous les MARDIS, à 5 heures du soir, et tous les SAMEDIS, à 10 heures du matin.—Pour retour, partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES, à 6 heures de l'après midi et descend le Bayou toute la nuit.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à CELLOS & GOODWYN, rue du Camp, No 37
J. S. FAGAUD, agent pour les armateurs
13sept— Rue de la Commune, No 37.

Paquebot régulier du Bayou Sara—Deux fois par semaine.
Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires—Le magnifique bateau à vapeur SARATOGA, neuf et fin marcheur, capitaine Seml. Aylsworth, partira de la Nouvelle Orléans, régulièrement, tous les MARDIS, à cinq heures du soir, et tous les SAMEDIS à 10 heures du matin—s'arrêtant aux vapeurs du Bayou jusqu'à la paroisse Pointe Coupée et au Port Adams, Miss.
Il part de Bayou Sara pour son retour, tous les LUNDIS et JEUDIS, à cinq heures du matin et, de Baton Rouge tous les LUNDIS et JEUDIS à huit heures du matin. Il descend le fleuve dans le jour.
A partir du samedi, 9 septembre 1865, le Saratoga fera ses voyages pendant toute la saison.
Pour fret et passage s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, agents rue Tchoupitoulas No 15
ou à WOODRUFF, BUTLER & Co
1 sept—1m rue de la Nlle Levée (vis à vis du [illegible])

Départ, MERCREDI, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS à 5 heures du soir.—POUR BAYOU SARA et les débarcadères intermédiaires—Le beau bateau à vapeur MONSOON, capitaine S. Hope, commis J. G. Gibson, partira de la Nouvelle Orléans pour Bayou Sara tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir à 5 heures. Pour son retour, il partira de Bayou Sara tous les JEUDIS, à 1 heure de l'après midi, et tous les LUNDIS matin, à 7 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Les expéditeurs sont responsables du paiement du fret. 11sept—1m

PAQUEBOT DU BAYOU SARA
Jours de départ — Tous les LUNDIS à cinq heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte.
Le superbe paquebot NINA SIMMES capitaine W. S. Greenhough, Leo Boyd et George Thomas, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, les LUNDIS à 5 heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY
25 sept No 15, rue Tchoupitoulas.

VICKSBURG.

LE LOUIS D'OR, paquebot hebdomadaire, de Vicksburg et de Natchez—capitaine Cheney Johnson.—Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Le magnifique bateau à vapeur partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Donaldsonville, Plaquemine, Port Hudson, Baton Rouge, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Waterproof, St. Joseph Rodney, Grand Gulf, Warrenton, New Carthage et Vicksburg. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
JEAN G. ARNOLD, agent pour les armateurs.
Le Louis d'Or prendra du fret et des passagers pour Memphis et la rivière Yazoo avec le privilège de rembarquement sur les paquebots de première classe à Vicksburg. Les expéditeurs pourront avoir l'assurance qu'il sera la meilleure affaire permanente. 5sep

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir.
Paquebot régulier du mardi—POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine John T. Woolfolk, commis Geo. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus, partira [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, agent, rue Front No 7,
L. SAVIN, rue Bienville No 16, au 1er,
A. BRETTON, agent, rue Front No 7,
ou à TITUS & GWARTNEY,
26 sep—1m rue Tchoupitoulas No 15

Paquebot régulier du mardi Pour VICKSBURG, Natchez, Yazoo City et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE capitaine John T. Woolfolk, commis Geo Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit ci-dessus, et prendra à Vicksburg, à bord, pour les paquebots de première classe, Memphis et la Rivière Yazoo.
29 sep J. G. ARNOLD, agent d'armateurs

Paquebot régulier du SAMEDI—Pour Vicksburg, Natchez, Rodney, Bayou Sarah, Baton Rouge, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires—Le beau bateau à vapeur MAGENTA capitaine F. D. Leathers, A. A. Green, S. A. Green et Cass Grier commis, partira régulièrement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et reliera, à Vicksburg à des paquebots de première classe pour Memphis et la rivière Yazoo.
JOHN A. STEVENSON, agent, rue Front, No 7.
P. S.—Le MAGENTA commencera ses voyages SAMEDI, 23 septembre, et fera le service pendant toute la saison. 17sep—

Paquebot régulier du samedi soir.
Pour VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Morganza, Bayou Sara, Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte.
Le bateau fin marcheur FASHION, Commandant F. D. Pratt, commis: E. L. Shaw et Charles F. Graber, partira régulièrement, pendant la saison, ainsi qu'il est dit plus haut.
N. B.—Un commis se tiendra sur la levée à toute heure, le jour du départ.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à TITUS & GWARTNEY, 15 rue Tchoupitoulas,
D. B. CARROLL & Co., 1 sept—1m 133 rue Gravier

BAS DU FLEUVE.

Départ tous les SAMEDIS et MERCREDIS, à 10 heures du matin.—Paquebot régulier du bas du fleuve—Deux fois par semaine—Pour les Forts Jackson et St-Philippe; la Station de la Quarantaine, Grande Prairie Pointe à la Hache, Fanes aux Jésuites et tous les débarcadères intermédiaires du bas du fleuve—Le beau bateau à vapeur MITTIE STEPHENS, neuf et fin marcheur, capitaine Leb. Boyd, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, à partir de MERCREDI, 2 octobre.
Le MITTIE STEPHENS a été acheté expressément pour le service du bas du fleuve. Les planteurs et les expéditeurs peuvent être assurés qu'il continuera de faire les voyages. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TITUS & GWARTNEY, Rue Tchoupitoulas, No 15,
ou à FIRMIN MARTIN, Rue de la Vieille Levée, No 145
8sept

POUR LA COTE AU DESSOUS DE LA VILLE—Les MERCREDI et SAMEDI—Le beau paquebot neuf WENONA, capitaine G. E. Pitcher (N. Barrois, commis), partira pour le Quartier des Bayous tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à dix heures du matin. Au retour, il quittera le Quartier des Bayous tous les LUNDIS et JEUDIS, à quatre heures du matin.
Fret—75 cents par baril liquide et sec. Les expéditeurs devront invariablement payer le fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue de la Douane. J. D. WILBANKS & Co, No 3, rue Tchoupitoulas.
3août—1m L. SAVIN. No 16 rue Bienville au premier

A. KELLER & JUL. HOENNER,
Exchange Alley, No 10,

VIENNENT de recevoir un grand assortiment de MONTRES EN OR ET EN ARGENT, américaines, anglaises et suisses. Ils ont reçu également un assortiment complet de toute espèce de BIJOUTERIE FINE et de DIAMANTS. Ils montent les diamants, emaillent, réparent les montres et les bijoux. 5sep—1m

Whisky de Dexter.
WHISKY DE DEXTER

LES soussignés viennent de recevoir de CETTE MARQUE JUSTEMENT CELEBRE de WHISKY.
Ils l'offrent au commerce aux PRIX ORDINAIRES.
Les MM. DEXTER ayant repris les affaires avec les mêmes appareils et les mêmes employés qu'ils ont depuis vingt ou trente ans, les soussignés espèrent recevoir régulièrement de cet excellent whisky. Les consommateurs peuvent être assurés que la qualité en sera parfaite et telle qu'auparavant, car il n'a rien négligé pour la conserver.
JNO. B. MURISON & Co, rue Tchoupitoulas No 44,
1 août—3 m Bureau au premier

CHARBONS PITTSBURGH ET ANTHRACITE.

En débarquement, de qualité supérieure, pour les familles, à livrer en grandes ou en petites quantités, aux plus bas prix du marché, dans tous les quartiers de la ville. L'anthracite est offert à très bas prix aux restaurateurs et aux hôtels. DAVID STICKNEY.
14 sep—1m rue Carondelet No 8

Charbon. Charbon. Charbon

Le moment étant venu pour les familles d'acheter leur charbon pour l'hiver, je suis prêt à livrer, en quantités de dix barils et davantage, du CHARBON Pittsburg propre, au plus bas prix du marché. Je garantis que la mesure sera bonne et que le charbon sera placé dans la cave à l'endroit voulu.
Les ordres des familles sont respectueusement sollicités. C. A. MILTENBERGER, Rue du Camp, No 37
5sep—1m

WM. G. COYLE. J. U. WALTERS
W. G. COYLE & Co.,
MARCHANDS DE CHARBON,
149..........Rue Gravier..........149
Entre les rues Camp et St-Charles,
Sollicitent l'appui de leurs amis et du public qu'ils ont eu l'occasion de pouvoir satisfaire. 3sep—1m

A VENDRE.
200 Pièces COTONNADES des Alabama chez A. JACQUET, Nos 81, Vieille Levée.
22 août—1m.

INSTITUT St-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
375, rue Dauphine.

LES cours de musique vocale dans cette Institution reprendront à partir de septembre, sous la direction de Mme Cl. St [illegible]—Mme S. Duron, en conduite un professeur si distingué cette branche de la musique, désire procurer aux familles qu'elle veut faire bénéficier de [illegible] dirigée par Mme [illegible] Mme Henri Duron.
Les classes de Dessin et de Peinture ont aussi l'objet des soins assidus et habiles qui devront développer chez les demoiselles le goût de cet art si charmant et la nature de ses résultats.
L'Institut St-Louis, comme on le voit, tient l'encadrer à la hauteur de la réputation qu'il s'est acquise. Etudes complètes, éducation, religion, morale et surveillance, surtout avec les devoirs de l'Ecole et de la Mère.
Le local de l'Etablissement est bien connu, comme situation agréable et appropriation parfaite, pour que la directrice ait besoin de rappeler aux parents que leurs enfants jouissent dans le jardin de l'air pur et de l'air nécessaire à leur santé.
N. B.—Les élèves au dehors de l'Institut sont admises aux leçons de chant et de dessin. 26 août—5m

INSTITUT ST-CHARLES,
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 164,
Vis à vis de l'Opéra.

LES élèves ont recommencé dans cette Institution le 4 du courant.
Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, profondes, et bien supérieures aux autres généralement suivis par les demoiselles.
Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de la seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.
Les arts d'agrément sont enseignés, en tout, à des professeurs habiles.
Moyennant une somme modique, on admet les externes, sous les soins de M. A. Davis.
Pour plus ample information et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 24 sept—

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
375,............RUE DAUPHINE............375.

ON est, pour plus de renseignements, prié de s'adresser à l'établissement, on obtiendra les prospectus. 31août

INSTITUTION LOCQUET.
Pensionnat, demi pensionnat et externat,
POUR JEUNES DEMOISELLES,
199 et 201 rue du Camp, entre les rues Julia et St Joseph.

LA réouverture des classes dans cette Institution aura lieu le lundi 4 septembre.
Comme par le passé, Mme Le Roy sera assistée par des professeurs de talent et de longue expérience dans les études des langues anglaise et française.
L'enseignement du piano, sera continué par Mme V. Locquet avec l'aide de professeurs émérites.
Les parents et les tuteurs des nombreuses élèves de Mme Le Roy, tant de la ville que de la campagne, qui ont manifesté le désir que la pension s'ouvrit dès le mois de juin, comme avant la guerre, elle invite des élèves, principalement celles qui ont l'intention de finir leurs études cette année, à être présentes à la rentrée des classes, aux examens d'usage de fin d'études jusqu'au 1er juillet.
Etant convaincue qu'un cours complet des études des langues ne saurait demander une connaissance du latin, et le but de l'institution étant de s'engager constamment avec toute activité à un développement des intelligences qui lui sont confiées, la directrice encouragée par les familles se propose de faire de cette langue une partie de cours établi dans l'institution. Cette nouvelle étude sera sous la direction d'un professeur spécial.
Pour de plus amples informations, s'adresser à l'institution ou à ses prospectus. 29 août

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHAMPAUX
283, rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait savoir à ses élèves que les cours réguliers commenceront le 2 octobre.
Les parents des élèves externes sont avertis que les premières classes de français sont confiées à M. E. Roman.
Cette maison d'éducation fondée en 1840, jouit de lieux salubres spacieux, bien aérés, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des chars de l'Esplanade, et les lieux d'agrément sont [illegible] voisins. De beaux arbres ombragent la cour et le jardin.
De bons professeurs d'anglais sont attachés à l'établissement.
Le piano est enseigné par M. et Mlle Charlotte qui y consacrent tout leur temps.
Les prix sont modérés.
On peut se procurer des prospectus chez Thomas White, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano de rue Royale. 6sep—3m

Collège Commercial de Dolbear,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans le belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est actuellement ouvert et s'habilite professeurs. Il a été fondé en 1832 et tient sa charte de l'Etat. On trouvera dans les plus considérables maisons de cette ville et dans tous les Etats du Sud des négociants et des teneurs de livres qui ont suivi les cours. Les dames et les messieurs peuvent profiter de COURS COMMERCIAL du tenue de livres, à écriture, de mathématiques, de français, d'espagnol et d'anglais. Des personnes compétentes [illegible] qui ont les moyens de [illegible] que les parents pourront leur confier à leurs enfants.
Les dames ont un département séparé pour visiter l'établissement. RUFUS DOLBEAR,
1sep—6m Président

INSTITUTION MARTIN.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
290............Rue du Bayou............290

M. E. MARTIN se recommande aux parents par les nombreux élèves qu'il a formés depuis vingt-sept ans.
L'enseignement comprend—l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, les mathématiques, la tenue des livres et les arts d'agrément.
Un professeur d'anglais est attaché à l'établissement. Pension et enseignement, par mois, de $15 à $25 selon l'âge des élèves, et de $4 à $8 pour les externes.
Ce bel établissement est situé hors de la ville, au-delà après Claiborne; les chars de la ville y conduisent directement. 7sept—3m

COLLEGE St-CHARLES.

L'ANNEE scolaire au Collège St-Charles (Grand Coteau, Louisiane) commencera le 24 octobre pour se terminer selon l'usage vers la fin de juin.
Le prix de la pension, y compris le blanchissage, les fournitures de bureau et les honoraires du médecin est de $250 en or, de l'équivalent en monnaie courante.
Entrée : $10.
Les livres et les médicaments sont au dehors du prix de la pension.—La musique, à la volonté des parents, $1 par mois. Les articles de toilette peuvent être fournis au Collège au prix de $18 par an.
F. BENAUSSE, S. J.
Pour informations plus amples s'adresser à A. FOURRIRE & Co., agents,
27 se—1—oc 21 oct No 18 rue Bourbon

AVIS.

MADAME REYNES se propose de donner des leçons de français et d'anglais à domicile.
S'adresser, rue Toupe entre Esplanade et Hôpital, No 247. 17sep septembre—1m

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE, de la Nlle-Orléans, a transporté ses bureaux au No 21 rue du CAMP, près de l'encoignure Commune.
Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIERE et fait un rabais à VINGT POUR CENT comptant des sommes sur le montant de leurs primes.
—DIRECTEURS—
T H Blake, Lafayette Folger, P Maloché
J E St. Amand, H Bennett Jr., J. Vienne Jr.
P A Ducros, C W Bradbury, H Ferchaud
LOUIS BARNETT, secrétaire.
3août—6 m

BELLE RESIDENCE A LOUER.

Toute la partie haute de l'immeuble No 110, 112 et 170 rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Louis. Cette demeure comprend deux magnifiques salons, salle à manger, quatre chambres à coucher, vaste cuisine, galeries, chambres à bains, cuisine, terrasses servant de cour, chambres à domestiques, cave, &c.
Belles installations de gaz.
Pour les conditions, s'adresser à C. CAVAROC & Co. 115 rue Royale.
6sep—6

Propriétés financières et loyers en maisons.
JUSTE FONTAINE,
Courtier et agent, Passage de la Bourse, 50
Entre Douane et Bienville—Office No 2 au premier.
S'occupe de l'achat et de la vente de propriétés foncières, du louage des maisons et de la perception des loyers, du placement des fonds sur hypothèques, de prêts et placements de fonds. Les titres de ventes ou d'achats sont garantis. 16 sept—1m

A VENDRE.
Deux des plus belles résidences du Deuxième District en ploissime maisons-cottages près des chars. Aussi: plusieurs belles plantations près de la ville. JUSTE FONTAINE,
Courtier et agent de ventes de maisons,
50, Passage de la Bourse, office No 2, au premier.
25 sept—6 sep

GRAINES DE JARDINAGE.

LE soussigné vient de recevoir de France via New York, par le steamer Northern Light — Chou de Bruxelles, chou de St Denis. Il a également en magasin (récolte de 1865) choux assortis, navets, navettes, radis assortis, navets hâtifs, betteraves, laitue assortie, oignons, épinards assortis, cerfeuil, oignons assortis, céleri, estragon, tomates et pois extra hâtifs de trente jours.
Il vend aux marchands de la campagne par ment le la plus bas au détail. B. MAUSAY,
18 sept—6 Rue Gravier No 104

AVIS DE SOCIETE.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société, pour les affaires de commission en général, dans cette ville, sous la raison de GRAND & Co., Bureau, rue Carondelet, No 3.
E. GRAND,
OLE DE RUTTER.
Nlle-Orléans, 12 septembre 1865.
13sept—15 [illegible]

Restaurant Français,
72.... *RUE DE CHARTRES*.... 72
Tenu par M. Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES — Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours chez lui des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. PH. FORGET sollicite respectueusement la continuation de son ancienne pratique.

RESTAURANT ST. LOUIS.
Tenu par Henri Marthe,
Rue St-Louis, Nos 76 et 78, entre Royale et Bourbon
Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de famille, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, du prix le plus modéré.
M. Henri Marthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement avec ou sans famille. 16sep 3m

Les Drs Grain & Lamm,
DENTISTES,
Continuent la pratique de leur profession au coin des rues St Louis et Royale.
4sept—6

J. S. KNAPP, Dentiste,
Donne ses soins à toutes les personnes qui s'adressent à lui comme CHIRURGIEN-DENTISTE à son cabinet
15..........RUE BARONNE..........15
Près Canal.
5sept—1m

CONSERVEZ VOS DENTS!
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
186.........RUE DU CANAL.........186
entre Bourbon et Dauphine, où il se tiendra très soigneusement prêt à opérer dans toutes les parties de l'art dentaire.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
31 août—1m

Goutes fouléés, cors, mille de pouces anglais déformés, guérisons des articulations et toutes les maladies du pied guéries par le Dr S. M. BARNETT, chirurgien-pédicure, 12 rue Baronne, près Canal. Il est recommandé par les médecins et chirurgiens de la ville. 16 sep—

Dr. C. DELERY.
Domicile et Bureau, rue Ste Anne 79, entre Royale et Bourbon.
Consultations de 1 à 7 heures en anglais, en français et en espagnol. 6 oct—

Dr. J. Theus Taylor,
Ex chirurgien de Division de l'Armée Confédérée.

S'EST établi d'une manière permanente à la Nouvelle Orléans et offre ses services au public. Cabinet et Domicile, No 180 rue du Canal près Rampart.
Heures de consultation—De huit à dix heures du matin et de quatre à six heures de l'après midi.
15 sept—1 m

VITRES FRANCAISES.

NOUS avons ajouté, dernièrement, à notre fort stock de verrerie, porcelaine et poterie, un assortiment complet de VITRES FRANÇAISES, de toutes grandeurs, de 8 sur 10 à 24 sur 44 pouces. Nous les offrons aux plus bas prix du marché.
HENDERSON & GAINES,
1sep—1m Rue du Canal, No 100

Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre.
AUX FABRICANTS DE CIGARES.

CINQ CENTS caisses vieux TABAC du Connecticut, et graines de tabac New York Brand, à vendre à très bas prix, par ISAAC & BRATFUS,
au coin des rues Magazine et Commune
Dépôt, 28 rue de Chartres 12 sept—1m

AVIS.

LE soussigné, attaché pendant neuf ans à la maison P. Dejoliens, annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert un établissement de tailleur dans le Passage de la Bourse No 38, entre Canal et Douane. Il s'efforcera, par le soin qu'il apportera aux travaux qui lui seront confiés, de satisfaire sa clientèle et les personnes en général qui l'honoreront de leur patronage.
7sep—1m C. LEECH, tailleur.

Wm H. WHITAKER,
AGENT DE RECLAMATIONS.

IL porte une attention particulière aux affaires qui concernent le département du trésor des Etats Unis, Bureau No 2, Bâtisse Story, coin Camp et Commune.
20 juillet—3m
Pendant mon absence momentanée de la Nouvelle Orléans, le juge WHITAKER, 18, Commercial Place, s'occupera de mes affaires.
3sept Wm H. WHITAKER.

H. J. Wilson..................John H. White
H. J. WILSON & CO,
AGENS GENERAUX DE BATEAUX A VAPEUR
—Négociants Commissionnaires et Expéditeurs—
BUREAU
19............RUE UNION............19
Ils se chargent aussi de consignations de produits, cotons, &c. 3sept—1m

ISAAC MOORE & Co,
Courtiers de coton et négociants-commissionnaires,
à l'angle des rues Strand et 22me,
GALVESTON, TEXAS,
et
No 12, Carondelet—Nlle Orléans.
Reçoivent des ordres pour la laine, le coton et les peaux—Aussi, consignations de marchandises en général. 7sept—1m

WEBSTER & POTTER,
Se chargent d'égrainer le coton,
Aux Nos 103 et 105 de la rue Tchoupitoulas,
Nouvelle-Orléans.
Ils donnent les prix les plus élevés du coton en graines et des graines de coton. 7sept—1m

H. W. SCHWARTZ & Fils,
Feront des AVANCES sur le COTON
Consigné à MM. John M. Schroder & Co, A LIVERPOOL.
15sept—6m Bureau, 77 RUE GRAVIER.

AD. GRISWOLD. WM M. GOODRICH
A. B. GRISWOLD & CO.,
Au coin des rues Canal et Royale, ancienne maison HYDE & GOODRICH, établie à la Nlle Orléans il y a près de 40 ans—Fabricants de bijoux et d'argenterie importateurs de montres, diamants, pendules, bronze bijouterie, argenterie, parures, coutellerie et objets de fantaisie.
Constamment en magasin, le plus grand assortiment du Sud. 1er oct—3m

A. M. D'MEZA,
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de produits de Cuba et marchand de sucres et de mélasses de la Louisiane,
No 10.... RUE St-LOUIS....No 10.
Sucres et mélasses de la Louisiane et de Cuba toujours en magasin, en lots à la convenance des acheteurs. 1sep 61—6m

BROUSSARD & FOSTER,
Agents de propriétés foncières,
38.......Rue Commune......38.

OFFRENT à vendre et à louer des HABITATIONS à sucre et à coton, sur les paroisses St-Mary, St-Martin, Vermillion et Lafayette.
Termes de propriétés et conditions 29 août—1m

E. ROGER & Co.,
Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.
M. CHARLES T. NASH s'occupe des ventes de PROPRIETES FONCIERES, ACTIONS, BONS et autres valeurs.
—AVIS—
CARGAISONS et ventes en détail.
Avances sur consignations. 5e oct—

EMMET MIX, M. JEFF. THOMPSON.
Autrefois de Memphis. Autrefois du Missouri,
ASHLEY POWER, autrefois de l'Arkansas.
Mix, Thompson & Power,
MARCHANDS DE COMESTIBLES EN GENERAL
et
Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nouvelle Orléans,
RUE DE LA COMMUNE No 67, 37 RUE DU CANAL No 50.

NOUS étant établis à la Nouvelle Orléans pour faire le commerce de provisions et les affaires de commission en général, nous sollicitons l'appui de nos amis du Sud et de l'Ouest. Nous aurons constamment un fonds complet de comestibles et fournitures avances sur le coton, le maïs et autres produits de l'Ouest et du Sud qui nous seront consignés.
3 sept—6m MIX, THOMPSON & POWER.

LEON PIERRE,
27....Rue des Petites-Ecuries....27
COMMISSIONNAIRE ACHETEUR,
A PARIS,
Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.
S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie.,
25 juillet—3m 26 rue de Chartres

CHANGE.
CHECKS A VUE sur New York, en sommes au gré des acheteurs, constamment à vendre par LEVY & DIETER,
26 sept—1m rue Carondelet No 27

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
46......Passage de la Bourse......46
30 juin—

Fabrique de glace de la Louisiane,
Au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.

DES livres de souscription au capital d'une Compagnie pour la fabrication de la GLACE, à la Nlle-Orléans et en Louisiane, sont maintenant ouverts aux bureaux de:
MM. A. Rochereau & Co, rue St. Louis, Nos 16 et 18.
A la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans, rue du Canal, No 111.
Au bureau de MM. Pike, Lapeyre & Brothers, rue du Camp.
Au bureau de M. Alex. Harris, rue Carondelet.
Au bureau de George W. Wee, rue Perdido, No 32, où les personnes qui désirent visiter l'établissement pourront obtenir une circulaire qui leur donnera droit à une entrée.
13sept—1m HENSLER, LABARRE & CO.

Raffinerie de sucre Hopperhan.

Le soussigné a constamment et vend, à bas prix, en lots au gré des acheteurs, du bon sirop fait à cette Raffinerie et spécialement pour les familles et les habitants. WILLIAM J. REID,
13 sept—30 Rue Carondelet, No 42.

L. E. POTHIER,
63..........Vieille Levée..........63
6 sept—1m Entre Conti et Bienville.

DEMANDE DE CUISINIERE.

On demande une CUISINIERE parlant le Français, et un garçon pour faire les commissions. S'adresser rue Bourbon No 68. 7 sept—

AVANCES! AVANCES!

NOUS FERONS DES AVANCES
Sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & Co, de Liverpool, ainsi qu'à leur maison de New York et de Boston. LEVY & DIETER,
7sept—3m rue Carondelet No 27.

CIGARES DE LA HAVANE.

CENT VINGT CINQ MILLE cigares de choix de la Havane—Regalia, Media Regalia, Conchas, Londres, &c, &c.
10,000 paquets de cigarettes de la célèbre marque "Vida de Gomis." A vendre en Douane ou droits payés, par A. H. D'MEZA,
4sept 1m Bureau, rue St. Louis No 10.

PAUL E. LABROUSSE,
Notaire public,
AVOCAT,
67, Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane.
15 août—1m

LES NEGOCIANTS QUI DESIRENT ETENDRE LEURS AFFAIRES, soit dans les Etats qui bordent l'Océan Atlantique, soit dans les contrées qui s'étendent le Mississippi, la rivière Alabama et la Rivière Rouge, feront bien d'insérer leurs annonces dans les journaux suivants:
Le COURRIER de Natchez
Le HERALD de Vicksburg
Le DAILY NEWS de Mobile
Le MAIL de Montgomery
Le TIMES de Selma
Le NEWS de Jefferson. Ce dernier journal est chargé de l'impression des documents émanés de la Convention et aura une grande circulation dans l'Etat du Texas.
Le NEWS de Shreveport
Le SENTINEL de Shreveport.
Tous ces journaux ont une grande circulation et sont répandus partout.
Bureau de l'Agent: Commercial Place No 28, au premier—bureau au fond, où l'on trouvera constamment des exemplaires de ces journaux. 1 sept—1m

Bladon Springs, Ala.
1er juillet 1865.

LES propriétaires de cet ancien établissement favori, annoncent à leurs amis qu'il est réouvert et prêt à recevoir le public. La table sera toujours pourvue de tout ce que le marché pourra offrir de mieux. *Les prix sont modérés.*
Un beau bateau à vapeur part de Mobile, pour les eaux, tous les samedis soir.
1juillet—au 1er oct JAMES CONNOR & Co.

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés améliorées dans le Troisième District.

Succession Innocente Montégut— No. 25,930.
PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI, le 28 octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No. 25,930 du docket de la dite cour, les propriétés suivantes situées dans le Troisième District de cette ville, appartenant à la succession de feue Innocente Montégut:
1o.—Un lot de terre ou emplacement désigné par le No. 1 sur le plan dressé par Jos. Pilié, lequel lot de terre est situé presqu'au centre du Ilot dont Clouet et Morales forment et qui [illegible] à la distance d'environ 203 à 162 pieds de la rue de la Levée et de 206 pieds de la Levée, de la propriété de Selaveaki, le tout de laquelle [illegible] 120 pieds, 1 pouce et 8 lignes; mesure anglaise, et mesurant 141 pieds 8 pouces sur [illegible] courant de [illegible] la rue Morales.
Cette propriété communique d'un côté avec la rue de la Levée par une allée de 2 pieds de large sur environ 196 à 169 pieds de long, et de l'autre côté avec la rue Morales par une allée aussi de 20 pieds de large et de 12 pieds de longueur.
Sur cet emplacement, une MAISON en briques contenant de quatre appartements, galerie sur le devant, galerie derrière avec deux cabinets.
2o.—Trois lots de terre situés dans le Troisième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot borné par les rues ci-après publics de la Levée et par les rues Montégut, Clouet et Morales, désignés par les Nos 4, 5 et 6 sur un plan dressé par Jos. Pilié, voyer, le 5 décembre 1840 et annexé à un acte de même date passé par devant Charles Boudousquié, alors notaire en cette ville. Lesquels lots sont contigus et mesurent ensemble 34 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Levée, 34 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, avec une profondeur entre lesdites lignes parallèles de: Le lot No 4, 102 pieds 2 pouces 6 lignes du côté de la rue Montégut et le lot No 6, ci-dessus décrit, et 101 pieds 5 pouces 4 lignes du côté de la rue Clouet et par la ligne du lot No 7, ainsi mesurant 101 pieds 5 pouces 2/3 lignes du côté du lot No 4 et 160 pieds 5 pouces 7 1/3 lignes du côté du lot No 6, et ainsi à la même profondeur de 166 pieds 5 pouces 7 1/3 lignes du côté du lot No 5 et 169 pieds de l'autre côté où il est limitrophe à la propriété de Selaveaki, ensemble leurs dépendances et appartenances.
3o.—Un autre lot de terre dans le même îlot et désigné par le No 9 sur le plan susmentionné, lequel lot de terre mesure 24 pieds 6 lignes de face à la rue Moreau, sur une profondeur de 1.8 pieds entre lignes parallèles; le tout conformément au plan.
Termes et Conditions — Un tiers comptant en billets du Trésor des Etats Unis, et la balance à un crédit de un et deux ans, portant 8 p. 100 intérêt par an du jour de la vente, en billets divisés par coupons et garantis par hypothèque sur la propriété vendue. Les taxes arriérées devront être acquittées et les polices transférées à l'administrateur, les taxes de l'année courante 1865, aussi bien que la mise en possession, aux dépens des acquéreurs.
Acte de vente par-devant O. de Armas, N. P., aux frais des acquéreurs. 25sep—7, 14, 21 et 4

Succession de feue Innocente Montégut— No. 25,930.
PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur,
Bureau No 29, rue Carondelet.

IL sera vendu à l'encan, VENDREDI 6 octobre, à 4 heures P. M., à la dernière résidence de la défunte, rue de la Levée, entre Clouet et Montégut, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No. 25,930 du docket de ladite Cour, en date du 16 septembre 1865, les effets mobiliers appartenant à la succession de feue Innocente Montégut.
Conditions, comptant, en billets du Trésor des E. Unis. 25sep—2 et 6

AVIS.
Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans,
RUE ROYALE, No 4.
Nlle Orléans, 14 septembre 1865.

CONFORMEMENT à l'article VIII de la charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires est convoquée, elle aura lieu à ce bureau LUNDI 16 octobre prochain, dans le but de prendre en considération la question de savoir s'il convient d'augmenter le stock de la Compagnie pour construire et équiper le chemin de la rue de la Levée et d'autres rues, de la rue du Canal aux Carrolton. J. COLE, 15 sep—2od président.

GRAND EXPRES DU NORD, de l'Est et de l'Ouest.
Capital — Trois millions de piastres
Bureau à la Nlle Orléans— Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie expédie journellement un Exprès pour tous les ports des Etats Unis et des Canadas.
Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas.
Elle se relie, à New York, à l'Exprès de la Californie de Wells, Fargo & Co, et au Grand Exprès Européen pour toutes les parties de l'Europe.
Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de fret. Les frais en sont au plus bas taux.
Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 21 DE LA RUE CARONDELET.
A. LOCKWOOD, agent.
A. S. BLAKE, surintendant. 27 août—1m

AVIS D'EXPRES.

A. J. BALDWIN, de SOUTH LOUISIANA EXPRESS annonce à ses amis et au public qu'il a conclu un arrangement avec la COMPAGNIE DE L'EXPRES COMMERCIAL, qu'il est maintenant prêt à recevoir et expédier les LETTRES, L'ARGENT, les PAQUETS DE VALEUR et les MARCHANDISES en Louisiane, à
Bayou City, Lafayette,
Plaquemine, Grand Coteau,
Opelousas, Ste-Landry,
Franklin, Washington,
Jeanerette, La Nouvelle Ibérie,
St Martinville.
Pour les prix, s'adresser au bureau de la COMPAGNIE DE L'EXPRES COMMERCIAL,
2 sept—oc20 Rue de la Commune Nos 120 et 122.

FONDERIE DE LEEDS.
(Etablie en 1825.)
AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes maintenant prêts—COMME PAR LE PASSE—à faire des machines à vapeur, des bouilloires, des moulins à scies, des cheminées à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis Bonnell, des fourneaux, des barres de grils, toutes sortes d'ouvrages pour habitations et bateaux à vapeur ET TOUTES LES MACHINES DONT LE SUD A BESOIN.
6sep LEEDS & Co.

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis de la ville et de la campagne qu'ils se sont établis à la Nouvelle Orléans, aux Nos 131 et 133 de la rue de la Commune, pour le commerce en gros de groceries et les affaires de commission. Ils sollicitent l'honneur de recevoir leur appui.
Le coton, le sucre et la mélasse qui leur seront consignés seront protégés par une police d'assurance ouverte, à moins que les expéditeurs n'en ordonnent autrement.
Ils auront constamment en magasin un choix complet de groceries pour familles et habitations, des liqueurs, des vins, &c.
Ils exécuteront personnellement les ordres qui leur seront adressés et feront des avances libérales sur les marchandises qui leur seront consignées.
1 sept—1m MASON, SANDERS & Co.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Nlle-Orléans, 7 septembre 1865.
Bureau des Réfugiés, des Affranchis et des terres abandonnées.
ETAT DE LA LOUISIANE,
No 30, rue Carondelet.

En vertu des ordres généraux No 38, série de 1864 département du Golfe, lesquels nomment un bureau d'éducation et autorisent le dit bureau à asseoir et percevoir une taxe intitulée TAXE D'ECOLE, avis est donné à tous les contribuables de la paroisse d'Orléans de venir déposer, à ce bureau, avant le 1er octobre 1865 le montant de la taxe préleve sur eux.
G. W. FOSTER, Jr., 1er lieutenant et assistant prévôt maréchal gén. des affranchis
5sep—5oc

E. MON[illegible] Jr.,
MARCHAND-COMMISSIONNAIRE,
RUE ST. LOUIS, No 31,
Sollicite respectueusement des consignations de PEAUX, LAINE, MOUSSE, ŒUFS, VOLAILLES et toute espèce de produits de la campagne. Il remplit promptement tous les ordres pour provisions, groceries et autres articles. 1er sept—3m

J. A. BLAFFER & CO,
(Successeurs de Wm. MASSEY)

AGENTS pour la vente de l'ALE et du PORTER de Philadelphie, de MASSEY, COLLINS & CO. ALE, PORTER et CIDRE, par barrique, par baril ou par bouteille.
Magasin pour la vente en bouteille—Rue Bienville, Nos 26 et 28.
Dépôt—Rue de la Nouvelle Levée, No 51.
Les ordres pour expédition sont remplis sans délai.
3sep—1m

TROIS CENTS BALOTS TOILE D'EMBALLAGE,
200 rouleaux toile d'emballage de l'Inde,
300 do de du Kentucky, supérieure,
100 demi pièces do do
150 balles FICELLE.
200 rouleaux CORDE.
En magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par WRIGHT & MAURY
12 août—3m 169, Gravier

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, &c.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci dessus,
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala, et BOUCHONS de toutes grosseurs, grandeurs et qualités.
30 août—

SALON D'HUITRES et RESTAURANT DE FRANK,
RUE D'ORLEANS, No 24, entre les rues ROYALE et BOURBON, en face du Théâtre d'Orléans.
L'établissement est tenu par FRANK KLEIN.
On y trouve toute espèce d'huîtres et une table abondamment pourvue de ce que le marché a de plus délicat. Appartements chez le vieux Frank. 3sept—3m

VENTES A L'ENCAN.

120 caisses bottes, souliers et chapeaux.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 69, rue de Chartres.

LUNDI, 25 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
120 caisses bottes, souliers et chapeaux.
Conditions—à la vente. 24sept

Vente de marchandises sèches.
PAR E. ROGER & Co.,
O. DUJAS, encanteur.

MARDI, 26 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
150 lots marchandises étrangères et américaines telles que coton blanc, indiennes, coutils, flanelles, cachemire, draps, satinets, flanelles, alpaca, étoffe rayée, toile, cotonnade, chemises et caleçons, mouchoirs batiste, cravattes, hareng, Kentucky jeans, tapis de table, parasols en couleur, couvertures de chevaux, bonneterie, &c.
Conditions—à la vente. 24 sept

Toiles d'Irlande, Flanelles, Couvertures, Casimirs, Satinets, &c.
PAR VINCENT & CO,
Wm P. VINCENT, Encanteur,

IL sera vendu mardi, 26 du courant, à 1½ heures, dans leur salle d'encan, rue de Chartres, No 16—
5 caisses toiles d'Irlande entre épaisses et fines.
5 balles flanelles,
5 caisses satinets et casimirs,
200 douzaines mouchoirs batiste.
400 doua bonneterie.
250 châles.—Egalement
Mousselines de laine, noire et en couleurs, alpaca noir; mérinos noir et en couleurs; mérinos à carreaux, cheviots à raies et à carreaux, mousselines brochées, étoffes Manchester et Portsmouth, crash, cotonnade Bigbee, flanelles Shaker, barèges, flanelles croisées, mousselines suisses, bas coton blanc, chemises de laine, cravates et linge de table, en toile, &c. 24sept

Vente péremptoire pour cause de départ.
Propriété de valeur améliorée en jardin.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 30 septembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Une grande portion de terre située au faubourg Tremé, se composant de 10 terrain d'emplacement, mesurant environ 120 pieds de face à la rue St. Philippe entre les rues Lopez et Rendon sur 149 pieds de profondeur. Le tout installé en un jardin potager et fruitier, ensemble les bâtisses et améliorations, consistant en deux maisons, l'une des deux chambres, galerie et deux cabinets, l'autre de deux chambres, un hangar, citerne, puits, latrines, etc.—Voir le plan à la Bourse.
Conditions—moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets portant 8% pour cent d'intérêt: de dote et hypothèque. 20sep

Succession de Madame Françoise Rémy.
No 25,647.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau Enc. Bienville et Passage de la Bourse.

MERCREDI, 27 septembre 1865, à 3 heures de l'après-midi, il sera vendu, rue Urquhart, No 66, entre Union et Bagatelle, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 14 septembre 1865, les effets mobiliers suivants, appartenant à la dite succession, savoir—
Un lot de meubles ensemble, tels que lits, table, armoire, chaises, chaises à bascule, commode, chiffonnière, argenterie, &c.
Aussi—Une montre en argent, anglaise, Patent Lever.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 13sept

Vente de succession,
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, LUNDI, 25 septembre 1865, à 10 heures du matin, rue des Français, entre Victoire et Moreau—
Une quantité d'outils pour ferblantiers, étain en lots, à la convenance des acheteurs—Un lot de ferblanc en boîtes—Un lot de meubles, &c., &c.
Condition—Comptant. 18sept

Propriété de valeur dans le Troisième District.
Succession de Joseph Olivier.
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau No 82, rue Douane.

SAMEDI, 28 octobre 1865, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Deuxième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la Paroisse de Bernard, en date du 17 septembre 1865 la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, savoir—
Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, étant partie du No 164 de l'îlot No 19, borné par les rues des Français, Union, Bons Enfants et Morales.
Ce dit lot mesurant trente pieds face à la rue des Français sur cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No 165, et de l'autre côté par la moitié du reste du lot No 164—ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Un tiers comptant et la balance divisée en cinq billets payables à un an de date avec huit pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement et hypothèque sur la propriété.
Acte de vente par devant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
25sept—7 14 21, 28 oct

Terrain amélioré dans le Deuxième District.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62 rue Royale.

JEUDI, 28 septembre 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—
Un terrain de valeur faisant face à la rue de l'Hôpital, entre Conti et Royale, mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur 128 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur, comme compris l'écurie de Cook—Ensemble avec 60 actions, réduites à $4, de la Banque des Citoyens, attachées à la dite propriété.
Un plan est exposé à la Bourse.
Termes et conditions à la vente. 25sep

Oignons et Pommes de Terre.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 26 septembre 1865, à 1 heure du matin, au magasin du coin des rues Poeyfarre et Lafayette—
30 barils oignons;
100 sacs [illegible]
50 barils pommes-de-terre.
Conditions comptant en billets du Trésor. 25sep

Pommes-de-Terre et Oignons.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, lundi 25 septembre 1865, à midi, sur la Levée, Premier District, entre No 1, au pied de la rue Sainte-Joseph—
300 barils (plus ou moins) pommes-de-terre et oignons en bon état—avant des lettres décrites par le steamer Palmyra lors de son départ pour Glenton.
Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 23sep

VENTES JUDICIAIRES.

SAMUEL JAMISON vs. JOHN C. MEELLI.

SIXIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans—No 8,969—En vertu d'un writ à fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, vingt-sept d'octobre 1865 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans la Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et compris entre les rues Poydras, du Camp, North et St-Francis, mesurant cinquante pieds de face sur cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible].
Cette propriété appartient au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de D. S. Augé, agent de Pauline A. Morgan, veuve de feu Grégo Morgan à elle, suivant acte au rapport de W. Shannon, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 mars 1865.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
25 sept—3, 11, 18, 27 oct

Succession de J. BALBADER vs JOSEPH PUIG.

CINQUIEME Justice de Paix, Paroisse de Jefferson, rive droite—No 487 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Justice de Paix Paroisse de Jefferson, rive droite, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trente de septembre 1865, à 1½ heures et demie A. M. à mon entrepôt rue Jefferson No 23, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Deux barils de sucre, deux sacs de café et cinq gallons d'eau-de-vie.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
1e sept—22, 25, 28, 30

B. S. MARMILLON vs PAUL AMEDEE MAURIN

TROISIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans—No 8,665—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Alfred Shaw, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, 21 d'octobre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—
1o—Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bourbon, Dauphine, de la Douane et Bienville, mesurant trente pieds de face à la rue Bourbon, commençant à la distance de trente pieds de l'encoignure Nord des rues Bourbon et de la Douane, sur soixante pieds de profondeur, lequel terrain paraît être, étant la moitié d'un terrain dont le défendeur et sa sœur, Elisa Maude, ont hérité de leurs père et mère, feus Antoine Maurin et Marie Fanny Conway, son épouse, tous deux décédés, et la dite moitié de terrain a été acquise par le dit défendeur, suivant acte de partage du dit terrain, entre lui et sa dite sœur, au rapport d'Adolphe Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 4 juin 1853.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence en briques à trois étages, couverte en ardoises avec boutique au rez de chaussée, au premier, ayant un magasin au rez de chaussée, deux salons avec cabinets, et une chambre au premier, deux chambres et un grand cabinet à l'étage supérieur, cuisine au rez-de-chaussée et deux étages au dessus. La maison porte le No 23 sur la rue Bourbon. Un plan de cette propriété sera exposé à la Bourse.
2o.—Et cent cinquante-cinq actions (aujourd'hui réduites à cent quarante-cinq) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties par hypothèque sur la dite propriété.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la somme de trois mille quatre cent dix piastres ($3,410), dû à la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er de novembre 1865, ou remboursable par le paiement des termes de la charte de cette Banque.
L'acquéreur assumera en outre toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire, résultant de la charte et des lois y amendatoires; et pour le balance du prix d'adjudication, comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
15 sept—15, 23, oct 5, 14, 21

Graines de jardinage de 1re qualité,
NOUVELLE RECOLTE de 1865—Reçu tout récemment par les steamers "Guiding Star", "Mariner" et "North Star"—Choux assortis, Carotte de, Betteraves de, Epinards de, Laitue ou Doucette de Mâche, Navets assortis, Radis de, Choux navets, Rutabaga, Pois assortis.
A vendre en ville, et aux Marchands de la Campagne à des prix modérés. E. DOUS, marchand de graines,
Rue Conti No 44, près Passage de la Bourse.
3sept—1m

GRAINES DE JARDINAGE, DE LANDRETH—NOUVELLE RECOLTE—
RECOLTE DE 1865:—Reçu tout dernièrement par le steamer des Commerce:
Navets, assortis, Carottes, assortis.
Radis do Laitue do
Choux do Betteraves do
Epinards do Moutarde do
Pois, choux navets, navets Rutabaga.
Il vend aux marchands de la campagne à des prix modérés. H. HAMMER, marchand de graines,
6 sept—1m au coin St Charles, No 166, en face le Théâtre St Charles

VANILLE.
115 Boites vanille, qualité supérieure et récemment débarquée, à vendre par [illegible] FRERES,
21 sept—5 [illegible], rue de la Commune.